



EHPAD LE CEDRE

Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
39 Avenue du Docteur Besserve – 63430 Pont du Château
Tel : 04 73 83 20 89 – Fax : 04 73 83 37 84

Courrier électronique : ehpad-le-cedre@wanadoo.fr
Site : <http://www.ehpad-le-cedre.com>

COMPTE RENDU REUNION DES FAMILLES : 15 Mai 2018 16h30 – 18h30

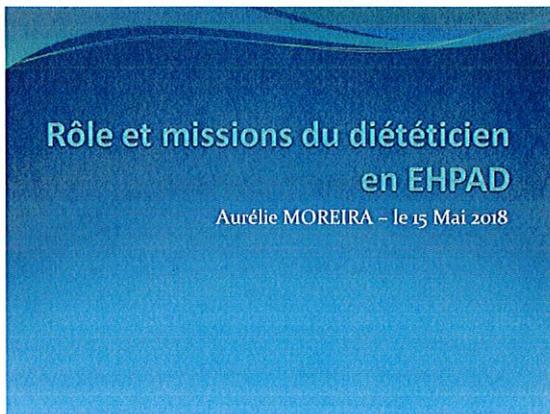
A - ORDRE DU JOUR

- 1) THEMES : LES REPAS
- 2) ACTUALITES DE L'EHPAD
- 3) QUESTIONS DES FAMILLES

1) THEME : LES REPAS

1.1 Les repas

Aurélie MOREIRA a présenté un Power Point reprenant l'ensemble de ses missions :



Différentes missions

- Assurer l'équilibre alimentaire des repas proposés,
- Veiller à l'état nutritionnel des résidents,
- Organiser une commission des menus 3 fois par an,
- Participer à l'élaboration du projet d'établissement,
- Former l'ensemble du personnel soignant : « La Nutrition des personnes âgées »,
- Fournir les aides techniques adaptées au cours des repas et sensibiliser les équipes
- Mettre en place les différentes textures modifiées à adapter en fonction des capacités de chacun

Assurer l'équilibre alimentaire des repas

- Menus construits sur deux cycles, en collaboration avec la cuisine



- Tenir compte des goûts des résidents, habitudes, culture, ...
- Variés, équilibrés et adaptés aux personnes âgées (toutes potentiellement diabétiques)

Veille de l'état nutritionnel des résidents

- Suivi du poids : pesée tous les mois avec suivi de l'évolution de la courbe de poids
- Suivi du bilan sanguin nutritionnel
- Suivi de l'appétit et des consommations alimentaires



- Mise en place alimentation enrichie et/ou compléments nutritionnels oraux (prescription médicale)

Objectif : prévention de la dénutrition + éviter altération de l'état cutané

Commissions de menus 3 fois par an

Déroulement : Tous les résidents conviés + diététicienne + cuisinier

Objectifs

- Faire le bilan sur les menus écoulés : ce qui a plus ou moins été apprécié
- Echanger sur les temps repas : durée, convivialité, service, ...
- Faire des propositions de plats/menus



Recueillir les impressions de chacun par rapport aux repas

Intégration au **Projet d'établissement**

Composé de cinq parties, dont la partie « **hôtelière** »

Axes de travail

- La nutrition des personnes âgées au cœur des réflexions
- Le Pôle Hôtelier au service des soins
- Hygiène et sécurité
- Lutte contre la résignation acquise

Formation du personnel soignant

Formation d'une journée abordant aussi bien les aspects théoriques que pratiques de la prise en charge nutritionnelle des personnes en Ehpad.

- Le vieillissement physiologique et nutritionnel
- Les différents groupes d'aliments
- Les textures modifiées
- Les troubles de la déglutition
- L'alimentation enrichie
- La stimulation alimentaire
- Comment apporter des protéines ?
- Régimes et médicaments
- ...

Aides techniques au cours des repas

- Tapis antidérapant
- Couverts ergonomiques
- Verre à anses
- Verre à encoche nasale
- Support pour pot
- Rebord d'assiette



Les différentes textures modifiées

Il existe 3 textures différentes :

- Entier
- Haché → difficultés de mastication (uniquement viande hachée)
- Mixé → difficultés de déglutition, grosse fatigue (photos mixés)

+ « manger-mains »

Découvrons ensemble ces différentes textures

Place à la dégustation

Les questions posées par les familles à la suite de cette présentation et les réponses apportées :

➤ *Quelle est la périodicité des bilans sanguins ?*

Le bilan sanguin se fait à l'entrée et lorsque le médecin le décide. Mme MOREIRA explique que des lors qu'elle voit une perte de poids, elle met en place un complément nutritionnel. Si un résident refuse un complément nutritionnel, cela peut être remplacé par une poudre protéinée introduite dans le repas du résident.

➤ *Lorsqu'une personne a une prise de poids importante, qu'est-ce que vous faites ?*

Il est très dangereux de faire perdre du poids à une personne âgée car cela a un impact direct sur sa masse musculaire. Mme MOREIRA assure un réel suivi du poids. Les résidents sont pesés une fois par mois. Lors d'une prise de poids, Mme MOREIRA rencontre le résident et lui propose de se passer de la charcuterie la semaine et de remplacer le dessert par des fruits en semaine également.

Lors du repas du soir, les résidents qui mangent en texture hachée ont une texture normale, du coup il se peut que des morceaux d'aliments tels que lardons, soient retrouvés entier dans l'assiette.

Mme MOREIRA explique qu'il est très compliqué de faire trois textures le soir mais comprend la difficulté du résident et qu'une réflexion est à envisager sur ce sujet.

➤ *Est-ce qu'il y a une matière ajoutée dans le mixé ?*

Mme MOREIRA affirme qu'il y a seulement du lait ou crème et œufs.

2) ACTUALITES DE L'EHPAD

2.1 GMP et PATHOS : coupe programmée

Docteur GENEAU explique que le Gir Moyen Pondéré traduit le niveau de dépendance moyen des résidents de l'EHPAD. Docteur LAJARRIGE, médecin au Conseil Départemental, est venu faire l'évaluation le 14 Avril et le GMP de l'EHPAD est à 757. Ce chiffre indique que nous accueillons beaucoup de personnes dépendantes.

Docteur OLLEON, médecin de l'ARS, s'est rendu dans l'établissement afin d'évaluer le Pathos Moyen Pondéré temps de soins des résidents, ce qui correspond aux besoins en soin. Le PATHOS est une moyenne de temps de soins des résidents. Celui-ci s'élève à 206.

Le GMP et le PATHOS sont inclus dans le CPOM (Contrat Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens), ils détermineront le budget pour 5 ans en termes de professionnel soignant et du budget soins.

2.2 Aménagement en cours (PASA, Extérieurs, Salle de motricité)

Mme BERTIN présente les aménagements faits : les terrasses, salle de motricité où Monsieur LAGUET, psychomotricien, anime des groupes d'équilibre, salle d'animation.

Mme BERTIN signale qu'un PASA sera mis en place au 2^{ème} semestre 2018. Celui-ci sera destiné à accueillir du lundi au vendredi des personnes de l'EHPAD ayant des troubles cognitifs.

Mme BERTIN signale qu'une cuisine thérapeutique va être mise en place.

Mme BERTIN rappelle qu'il y a deux représentants des familles : Mme RAMPINI et MME VEXENAT. Un cahier des familles a été mis à l'accueil afin que les proches des résidents puissent communiquer avec elles.

Un site internet existe : <http://www.ehpad-le-cedre.com/>. Celui-ci est actualisé très régulièrement, les comptes rendus des réunions sont mis en ligne.

2.3 Sectorisation par étage

Madame BERTIN rappelle qu'au 1er juillet 2019 la sectorisation des résidents par étage sera faite en fonction de leurs besoins en rapport avec leurs pathologies. Ce projet est une demande des soignants, familles et résidents. Celui-ci a été validé par le projet d'établissement. Cela permettra de développer différents projets en adéquation avec les pathologies des résidents.

2.4 Arrivée du psychologue

Monsieur COLOMBIER est présent depuis le 1^{er} Mars 2018. Il est présent à mi-temps le mardi et mercredi toute la journée et le Jeudi après-midi. Il rencontre les résidents et familles au fur et à mesure sur demande dans un premier temps.

Mme VEXENAT souligne l'importance des groupes de paroles qui permettent de partager les difficultés, les questionnements.

Mme BERTIN explique que le groupe de parole a été mis en place par Mme GUYONNAUD, ancienne psychologue afin de permettre aux familles d'échanger. Dans un premier temps, Monsieur COLOMBIER va prendre le temps de connaître la structure afin qu'il puisse mettre en place des actions pour répondre aux interrogations des familles.

Mme BERTIN insiste sur le fait de suivre une démarche de collaboration entre les résidents, les familles et l'équipe professionnelle.

Monsieur COLOMBIER encourage les familles à venir le rencontrer. Le groupe de parole peut être envisageable mais il pourra aussi proposer des réunions d'informations sur les maladies évolutives avec différents thèmes.

2.5 Evènements à venir

Le 3 Juillet 2018 aura lieu la fête de l'été. Elle se passera le midi sur la terrasse du 1^{er} étage.

Le prochain CVS a lieu le 4 Juin 2018.

3) QUESTIONS DES FAMILLES

3.1 Sectorisation par étage

- *Si l'état de santé du résident se dégrade, est ce qu'il changera d'étage ?*

Cela est justement la limite de la sectorisation par étage car il est compliqué de déplacer un résident qui a ses repères à son étage. Il est donc préférable de favoriser son bien-être.

- *Si un résident change d'étage, est ce que sa chambre double ou seule est maintenue ?*

Oui cela est respecté.

3.2 Santé

- *Lorsque notre proche a une prise de sang, nous ne sommes pas informés du résultat*

C'est le médecin traitant qui décide de la prise de sang en fonction de l'état de santé. Les médecins sont joignables par téléphone directement à leur cabinet. Docteur GENEAU reste disponible pour répondre aux interrogations.

- *Est-ce que le Docteur DUTEIL a un remplaçant ?*

Docteur GENEAU explique qu'il a été difficile d'anticiper son départ car elle a été prévenue peu de temps avant son départ. Pour le moment, ses associées se sont réparties ses patients mais un médecin collaborateur devrait arriver en Septembre 2018.

3.3 Aménagement des chambres

- *Si l'on souhaite aménager autrement une chambre, vers qui faut-il se diriger ?*

Il faut venir à l'accueil et demander Monsieur MALOT ou Monsieur VIALETTE, agents d'entretien. C'est eux qui s'occupent de l'aménagement des chambres.

3.4 Transmissions des soins

- *Comment se passe les transmissions ?*

Mme BERTIN explique que l'équipe de nuit ont un temps de transmission à 6h30 avec une infirmière et des soignants.

Un temps plus important de transmissions est fait l'après-midi de 13h45 à 14h30 avec une soignante du matin et du soir de chaque étage, le psychologue, la cadre de santé, le médecin coordonnateur, les animateurs, le psychomotricien.

Ensuite, les transmissions du soir se font de 20h45 à 21h avec l'équipe du jour et celle de la nuit.

➤ *Comment est organisée la transmission d'information entre les soignants ?*

Mme VALLAT informe qu'elle travaille sur les plans de soins. Il y a une réunion toutes les semaines afin de prendre en compte les changements d'état de santé.

Mme VALLAT insiste sur le fait qu'elle reste disponible si les familles souhaitent la rencontrer.

Fait le 1er juin 2018

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'A Bertin', written over the printed name 'BERTIN Aude'.

BERTIN Aude

Directrice

